



COLLOQUE

Association des DRH des Grandes Collectivités



GRANDES COLLECTIVITES

9 octobre 2015 - Auditorium du groupe la Poste | Paris

Travailler ensemble, une invitation ou une obligation ?

Comment les DRH perçoivent-ils le collectif ?

Danièle Linhart,

Sociologue et directrice de recherches
au CNRS, auteur de
«travailler sans les autres ?»

Isabelle Cheyroux,

Responsable SIRH Bouygues immobilier, auteur
d'un mémoire sur les réseaux sociaux numériques
d'entreprise (RSNE)

Benoit Dehais,

Directeur des systèmes d'information
de la région Rhône-Alpes

Valérie Chatel,

DGA région Rhône-Alpes
Vice-présidente de l'ADRHGCT

Véronique Montamat,

Directrice marketing et communication
Sopra HR Software

Jean Kaspar,

Consultant en stratégies sociales,
Président de la commission du grand dialogue
social du groupe la Poste

Sofiane Moussaceb,

Chargé de mission RH
Conseil Départemental des Hauts de Seine

Marc Thébault,

Directeur de la communication de Caen la mer, auteur
de « construire la communication intercommunale »

Johan Theuret,

DGA RH ville de Clermont-Ferrand,
Président de l'ADRHGCT

Elise Maillard-Choquet,

Directrice de la communication interne
région Picardie

Cécile Desseaux,

Chef du service communication interne

Bernard Galambaud,

Professeur émérite à l'ESCP Europe,
coordination de l'ouvrage «réinventer le
management des ressources humaines»

Eric Fritsch,

Directeur de la plate-forme régionale d'appui
interministériel à la gestion des ressources
humaines en Nord/Pas-de-Calais

Veronique Gelard,

Responsable de la mission
communication interne de la Ville du Havre

Laurence Quinaut,

Secrétaire générale de Rennes
Métropole

Sonia Bonnet,

Directrice anticipation des compétences
groupe Orange

Avec le soutien du groupe **Le Monde**

Dans une société marquée par la diversité jusqu'à l'individualisme, c'est un sujet d'actualité pour tous les DRH. Depuis 20 ans, ils sont confrontés à des évolutions structurelles, organisationnelles, sociales et mobilisés sur le développement des coopérations internes et externes et de l'intelligence collective.

Dans le même temps les agents attendent une reconnaissance individuelle et leur besoin d'autonomie questionne les structures traditionnelles du travail. De nouvelles formes d'organisation du travail, virtuelles et à distance, se développent progressivement et transforment les fonctionnements internes.

9h00 Accueil

9h30 Ouverture de la journée

9h45 *Qu'est-ce que travailler ensemble en 2015 ?*

La construction d'un collectif de travail ne se décrète pas et semble plus complexe aujourd'hui qu'hier en raison des diversités individuelles et des attentes des agents. L'intelligence collective et le travail en réseau sont pourtant plus que jamais nécessaires pour répondre aux évolutions du service public. Inventer de nouveaux modes de collaboration est un défi pour toutes les collectivités dans un environnement en recomposition.

11h30 *Comment les DRH font cohabiter individuel et collectif ?*

Si dans le passé la GRH s'est progressivement individualisée, un retour aux collectives semble se dessiner. La gestion des compétences, notamment collectives, en est un des leviers majeurs associée à des dispositifs permettant d'élargir le dialogue social et d'associer les agents.

13h00 Déjeuner

14h30 *Les TIC sont-elles des soutiens du collectif ou des facteurs d'isolement des personnes ?*

La digitalisation du travail est en marche accélérant la transformation des relations de travail. L'accompagnement des DRH est essentiel pour prévenir les risques d'exclusion et favoriser de nouvelles formes de collectifs formels et informels.

16h00 *La communication interne est-elle un levier du travailler ensemble ?*

Le besoin d'information des agents est immense. Innover est un enjeu majeur pour les DRH qui doivent désormais dépasser les outils classiques pour aborder de nouvelles modalités de communication et dont le rôle est aussi de favoriser l'adhésion des agents aux changements.

17h00 *En conclusion, travailler ensemble entre collectivités et entre fonctions publiques*

Chercheurs et experts, DRH, dirigeants nous guideront tout au long de cette journée pour décrypter ce que veut dire aujourd'hui « travailler ensemble ».



COLLOQUE



9 octobre 2015 - Auditorium du groupe la Poste

Accès : 44 Bd de Vaugirard, 75015 Paris

Métro : Montparnasse - Bienvenüe

Lignes métro : 4 - 6 - 12 - 13

TRAVAILLER ENSEMBLE, UNE INVITATION OU UNE OBLIGATION ?

Comment les DRH perçoivent-ils le collectif ?

Pour vous inscrire, il suffit de remplir le document ci-après. Ce bulletin est à renvoyer avant le 30 septembre à l'adresse suivante : contact@drh-attitude.fr

Collectivité / Hôpital / Ministère

Adresse

Numéro de téléphone

Participant 1

Madame / Monsieur

Fonction

Numéro de téléphone

Adresse mail

Participant 2

Madame / Monsieur

Fonction

Numéro de téléphone

Adresse mail

Participant 3

Madame / Monsieur

Fonction

Numéro de téléphone

Adresse mail



FRAIS D'INSCRIPTION :

(Inscription dans la limite des places disponibles)

- 1 personne : 120 euros HT
- 2 personnes : 220 euros HT
- 3 personnes : 300 euros HT

Une facture permettant le règlement administratif vous sera adressée après le colloque. Sauf cas de force majeure, toute annulation moins de 8 jours ouvrés à l'avance entraînera la facturation intégrale de la journée.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :

Anne GRILLON

Réseau RH Public

06.38.39.72.38

anne.grillon@me.com

Retrouvez L'Association des DRH
des Grandes Collectivités sur son site
www.drh-attitude.fr